

# La Charte du SGH Basket :

Cette charte met en évidence les points importants de notre règlement intérieur.

**En devenant adhérent du club, tous les acteurs du club (adhérents, entraîneurs, dirigeants), s'engagent à la respecter.** (Tout manquement aux engagements pris peut entraîner des sanctions - voir règlement intérieur).

## Le Club s'engage à :

- ✓ Assurer des entraînements réguliers par un encadrement qualifié.
- ✓ Proposer aux adhérents qui le souhaitent des formations adaptées à leur rôle.
- ✓ Fournir du matériel adapté ainsi que prêter une tenue pour les matchs.
- ✓ Communiquer régulièrement avec les adhérents (site internet, mail, affiches, etc).

Le Comité  
d'administration :



## Le Joueur s'engage à :

- ✓ Respecter les horaires, participer avec assiduité aux entraînements et compétitions de sa catégorie.
- ✓ Prévenir l'entraîneur en cas d'absence.
- ✓ Avoir sa tenue de sport, des baskets « dédiées » à la salle et sa bouteille d'eau.
- ✓ Ecouter et suivre les consignes de son entraîneur, ne pas perturber l'entraînement.
- ✓ Avoir une attitude positive avec ses coéquipiers : encourager plutôt que critiquer.
- ✓ Respecter les membres du club, ses coéquipiers, mais également les adversaires et les officiels
- ✓ En cas de faute technique ou autre sanction engageant des pénalités financières, l'auteur se devra de rembourser le montant des amendes infligées au Club. (D'autres sanctions seront prises, telles que des suspensions de matchs ou entraînements)
- ✓ Respecter les installations et le matériel mis à sa disposition (aider au rangement).
- ✓ Prendre soin de son corps (douche au gymnase)
- ✓ Ne pas nuire aux entraînements des autres catégories.
- ✓ Etre impérativement présent, ou remplacé, lors des désignations à l'arbitrage et OTM : au moins 2 fois / saison (à partir de la catégorie U13)
- ✓ Consulter régulièrement le Calendrier des rencontres sur le Site Internet du Club.
- ✓ Participer à la vie du club ainsi qu'à l'AG.

## L'entraîneur s'engage à :

- ✓ Respecter les horaires, s'organiser pour apporter aux joueurs une formation de qualité.
- ✓ Etre disponible auprès des joueurs, des parents et répondre à leurs interrogations.
- ✓ Respecter les membres du club, les joueurs, mais également les adversaires et les officiels.
- ✓ S'organiser pour planifier les convocations des officiels (arbitres et table de marque)
- ✓ Travailler en collaboration avec tous les bénévoles du club et participer aux réunions de la Commission Sportive.

## Les Parents (des mineurs) s'engagent à :

- ✓ Respecter les horaires, s'assurer de la présence de l'entraîneur avant de laisser leur enfant à la salle.
- ✓ Prévenir l'entraîneur en cas d'absence (à l'entraînement et/ou en match).
- ✓ Venir encourager son enfant et les équipes du club aussi souvent que possible.
- ✓ Ne pas perturber l'entraîneur/coach lors des matchs (ne pas intervenir et respecter ses décisions).
- ✓ Respecter les membres du club, les joueurs, mais également les adversaires et les officiels.
- ✓ Participer aux déplacements des enfants de l'équipe ainsi qu'au lavage des maillots.
- ✓ Participer à la tenue de la table de marque et/ou à l'organisation du « pot de l'amitié » : au moins 2 fois / saison
- ✓ Participer à la vie du club ainsi qu'à l'AG.